

Baccalauréat en musique - Composition instrumentale

FACULTÉ DE MUSIQUE

Sommaire et particularités

NUMÉRO 1-610-1-3






CYCLE 1^{er} cycle

TITRE Baccalauréat en musique –
OFFICIEL Composition instrumentale
(B. Mus.)

TYPE Baccalauréat en musique (B.
Mus.)

CRÉDITS 90 crédits

DURÉE 3 ans

-  Admission à l'automne
-  Capacité d'accueil limitée
-  Temps plein
-  Offert au campus de Montréal
-  Possibilité de séjour d'études à l'international

Personnes-ressources

INFORMATION SUR LE PROGRAMME

Ana Sokolovic 514 343-6111, poste 32783
ana.sokolovic@umontreal.ca

INFORMATION SUR L'ADMISSION

Admission - 1er cycle musique 514 343-7346
admission-1cyc@musique.umontreal.ca

Présentation

Créé en 1974, le programme de composition instrumentale de la Faculté de musique est aujourd'hui reconnu comme l'un des plus complets et des plus exigeants au pays.

Attentif à l'évolution des tendances et des technologies, soucieux de l'expérience pratique qui doit accompagner toute formation, le secteur composition instrumentale propose des activités dynamiques et complémentaires à ses étudiants : apprentissage d'outils de composition assistée par ordinateur, lecture des partitions par le Nouvel Ensemble Moderne (NEM), création d'œuvres par l'Atelier de musique contemporaine et par l'Orchestre de l'Université de Montréal (OUM). De plus, le secteur composition valorise l'acquisition d'un véritable métier en offrant aux étudiants des résidences au sein de nombreux ensembles instrumentaux issus du secteur interprétation.

L'équipe de professeurs réunit des compositeurs de haut niveau dont la carrière déborde les frontières du Canada. Ajoutée à la richesse des cours offerts, la multiplicité des tendances stylistiques de cette équipe constitue un atout majeur pour tout étudiant désireux de trouver sa voie.

Cette formation peut être poursuivie aux études supérieures, au niveau du 2^e cycle (maîtrise en composition), puis du 3^e cycle (doctorat en composition et D.E.P.A. en composition pour l'écran et la scène).

Objectifs

Reconnu comme l'un des plus complets et des plus exigeants au pays, le programme de composition instrumentale de la Faculté de musique est attentif à l'évolution des tendances et des technologies. Soucieux de l'expérience pratique qui doit accompagner toute formation, le secteur composition instrumentale propose des activités dynamiques et complémentaires à ses étudiants : apprentissage d'outils de composition assistée par ordinateur, lecture des partitions par le Nouvel Ensemble Moderne (NEM), création d'œuvres par l'Atelier de musique contemporaine et par l'Orchestre de l'Université de Montréal (OUM). De plus, le secteur composition valorise l'acquisition d'un véritable métier en offrant aux étudiants des résidences au sein de nombreux ensembles instrumentaux issus du secteur interprétation.

Forces

L'établissement récent de partenariats uniques en Amérique du Nord, notamment avec l'École nationale de théâtre et l'École de danse contemporaine de Montréal pour la production d'événements intégrant des chorégraphies élaborées sur des musiques composées par nos étudiants.

Perspectives d'avenir

Cette formation permet de travailler dans le domaine de la composition instrumentale et vocale, plus particulièrement de musique de concert, également de musiques de pièces de théâtre, de spectacles de danse et multimédia. Elle permet également d'occuper des postes dans les secteurs des arts, des communications, de l'animation musicale et de l'éducation :

- chercheur pour les médias,
- professeur de musique,
- conseiller artistique,
- relationniste auprès d'organismes culturels ou de maisons de disques,
- personne-ressource au sein d'organismes de production, etc.

Exemples de professions possibles

On retrouve des diplômés de cette discipline au sein des professions suivantes. Il est toutefois important de noter que la plupart des professions requièrent minimalement un baccalauréat et souvent un niveau supérieur d'études universitaires. Informez-vous!

- **AUTEUR(E)-COMPOSITEUR(-TRICE)-INTERPRÈTE**
- **CHANTEUR(-EUSE) DE CONCERT**
- **CHEF(FE) D'ORCHESTRE**
- **CHORISTE**
- **CRITIQUE D'ART**
- **DIRECTEUR(-TRICE) MUSICAL(E)**
- **INSTRUMENTISTE**
- **MUSICIEN(NE)**
- **MUSICOLOGUE**
- **MUSICOTHÉRAPEUTE**
- **ORCHESTRATEUR(-TRICE)**
- **PROFESSEUR(E) DE CHANT**
- **PROFESSEUR(E) DE MUSIQUE**
- **PROFESSEUR(E) DE MUSIQUE INSTRUMENTALE À L'UNIVERSITÉ**
- **PRODUCTEUR(-TRICE) DE DISQUES**

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, l'étudiant doit

- être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
- passer les tests de classement de la Faculté de musique appropriés à ce programme : solfège et dictée (classique), théorie musicale, analyse et écriture, rédaction musicale (voir la rubrique Remarques)
- démontrer ses qualités musicales au cours d'une audition instrumentale*
- présenter un portfolio (voir la rubrique Remarques)
- rencontrer le comité d'admission en entrevue*

Le candidat qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences susmentionnées peut être admissible.

* Veuillez noter que la Faculté de musique exige un montant d'au minimum 50\$ pour l'audition et/ou l'entrevue et/ou le(s) test(s), quel que soit leur nombre. Ces frais ne s'appliquent qu'une seule fois, que l'étudiant passe une ou plusieurs auditions et/ou entrevues dans un ou plusieurs programmes, et ce, tout au long de son parcours à la Faculté de musique. Ces frais ne sont pas remboursables.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Statistiques d'admission au programme

La capacité d'accueil peut varier chaque année, d'un programme à l'autre, selon le nombre de candidats et les besoins de la Faculté.

Critères de sélection

La qualité du portfolio soumis ainsi que la prestation à l'entrevue constituent les critères de sélection des candidats.

Remarques

- Les tests de classement en solfège/dictée, théorie musicale, analyse/écriture et rédaction musicale permettent de placer l'étudiant dans le niveau approprié. Selon les résultats des tests, l'étudiant peut accéder directement aux cours plus avancés ou être orienté vers les cours de mise à niveau correspondant à la discipline (MUS1100I-1100J Apprentissage auditif tonal 1 et 2, MUS1315 Initiation à la théorie musicale, MTE1100-1120 Intro. à l'écriture et à l'analyse 1 et 2, MUL1110 Soutien à la rédaction en musique, respectivement). Par ailleurs, des tests d'exemption sont également proposés pour les cours MTE2210-2211 Analyse musicale 1 et 2, MTE1110-1111 Contrepoint 1 et 2, MTE1220-1221 Harmonie 1 et 2 (voir Guide de la rentrée). Conformément à la structure de programme, les cours d'harmonie 1 et 2 et de contrepoint 1 et 2 devront être suivis hors programme si les tests n'ont pas été réussis. Des exemples de tests théoriques et le répertoire type d'une audition sont disponibles sur le site de la Faculté de musique.
- Le portfolio doit être constitué :
 - de deux à cinq compositions (partitions et enregistrements ou simulations)
 - d'un curriculum vitae mettant en valeur la formation et l'expérience acquise dans le domaine de la musique
 - d'une lettre de présentation
 - des relevés de notes du candidat.
- Dans la lettre de présentation qui doit comporter un maximum de deux pages et être rédigée en français, le candidat expose son parcours antérieur (la formation et l'expérience acquise dans le domaine de la musique), décrit ses projets de formation et précise ses objectifs professionnels. Cette lettre est obligatoire pour l'étude du dossier d'admission. Elle vise à s'assurer de la conformité des motivations du candidat avec les objectifs du programme et constitue un critère de sélection.
- L'audition instrumentale est soit classique (deux pièces au choix, avec ou sans partition) ou jazz (un standard jazz et une improvisation dans une structure de blues). Des répertoires-types d'une audition sont disponibles sur le site de la Faculté de musique.
- Dans ce programme, certains cours à option exigent que l'étudiant ait un ordinateur portable.
- Pour compléter sa demande d'admission, le jour même de la transmission de la demande en ligne, le candidat doit :
 - mentionner, sur le formulaire de demande d'admission en ligne, l'instrument qu'il désire étudier à la Faculté ainsi que

le nom du professeur avec lequel **il souhaiterait travailler**.

- compléter le formulaire « Frais audition et/ou entrevue » en ligne.
- déposer les documents additionnels mentionnés ci-haut dans la boîte de dépôt prévue à cet effet.
- En cours d'études et à certaines conditions, l'étudiant inscrit à ce programme pourra soumettre une demande de changement de programme.

Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Portfolio
- Curriculum vitae
- Lettre de présentation
- De 2 à 5 compositions (partitions et enregistrements ou simulations)
- Relevés de notes

Dates limites de dépôt des demandes d'admission

Assurez-vous de respecter ces périodes d'admission par trimestre avant le dépôt d'une demande.

Automne

- **Automne 2022:** Du 15 août 2021 au 1^{er} mars 2022
- **Automne 2023** (à compter du 15 août 2022)
 - Candidats avec uniquement des études collégiales au Québec : **1^{er} mars 2023** ?
 - Candidats inscrits (ou ayant été inscrits) dans une université : **1^{er} février 2023** ?
 - Candidats avec des études hors Québec : **1^{er} février 2023** ?

Structure du programme (1-610-1-3)

Version 05 (A16)

Le baccalauréat comporte 90 crédits. Il est offert avec un tronc commun (segment 01) et sept orientations :

- orientation Cordes (segment 70)
- orientation Cuivres (segment 71)
- orientation Bois (segment 72)
- orientation Instruments anciens (segment 73)
- orientation Claviers (segment 74)
- orientation Chant et autres instruments (segment 75)
- orientation Jazz (segment 76).

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01 COMMUN AUX SEPT ORIENTATIONS

Les crédits du Tronc commun sont répartis de la façon suivante : 60 crédits obligatoires, 27 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 01A

Obligatoire - 60 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MCT 1401	Composition 1	3.0	MTE 2116	Instrumentation	3.0J
MCT 1402	Composition 2	3.0	MTE 2117	Orchestration par section	3.0J
MCT 1403	Composition 3	3.0	MTE 2210	Analyse musicale 1	3.0J
MCT 1404	Composition 4	3.0	MTE 2211	Analyse musicale 2	3.0J
MTE 1205	Analyse d'oeuvres du 20e siècle 1	3.0J	MTE 3010	Harmonie avancée 1	3.0J
MTE 1206	Analyse d'oeuvres du 20e siècle 2	3.0J	MTE 3011	Harmonie avancée 2	3.0J
MTE 1403	Atelier de composition contemporaine 1	3.0J	MTE 3116	Orchestration symphonique 1	3.0J
MTE 1404	Atelier de composition contemporaine 2	3.0J	MUL 1132	Méthodologie en musique	3.0J
MTE 2110	Contrepoint 3	3.0J	MUS 1004	Solfège et dictée 1	3.0J
MTE 2111	Contrepoint 4	3.0J S	MUS 1005	Solfège et dictée 2	3.0J

Bloc 01B Écriture, analyse et formation auditive

Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

NOTE : Pour l'inscription aux cours suivants : MUS1001-1002, MUS1100I-J, MTE1100-1120 et MUS1315, vous devez avoir reçu la prescription suite aux tests de classement suivant votre admission.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MTE 1100	Introduction à l'écriture et l'analyse 1	3.0J	MUL 2117	Histoire et analyse du jazz - 1940 à 1959	3.0J
MTE 1120	Introduction à l'écriture et l'analyse 2	3.0J	MUL 2118	Histoire et analyse du jazz de 1960 à aujourd'hui	3.0J
MTE 12041	Analyse du discours harmonique tonal 1	0.0J	MUS 1001	Formation auditive en musique 1	3.0J
MTE 12042	Analyse du discours harmonique tonal 2	6.0J	MUS 1002	Formation auditive en musique 2	3.0J
MTE 1315	Harmonie jazz 1	3.0J	MUS 1100I	Apprentissage auditif tonal 1	3.0J
MTE 1316	Harmonie jazz 2	3.0J	MUS 1100J	Apprentissage auditif tonal 2	3.0J
MTE 2315	Arrangement jazz 1	3.0J	MUS 1103	Formation auditive en musique traditionnelle	3.0
MTE 2316	Arrangement jazz 2	3.0J	MUS 1315	Initiation à la théorie musicale	3.0J
MTE 3117X	Orchestration symphonique 2	3.0J	MUS 2004	Solfège et dictée 3	3.0
MTE 3300	Analyse de la musique électroacoustique	3.0	MUS 2005	Solfège et dictée 4	3.0
MTE 3321	Analyse des musiques du monde	3.0	MUS 2204B	Atelier de lecture vocale 1	1.0
MUL 11101	Soutien à la rédaction en musique 1	0.0	MUS 2205B	Atelier de lecture vocale 2	1.0
MUL 11102	Soutien à la rédaction en musique 2	3.0	MUS 3127X	Création de maquettes MIDI orchestrales	3.0J
MUL 2115	Histoire et analyse du jazz - Origines	3.0	MUS 3321	Psychoacoustique musicale	3.0J
MUL 2116	Histoire et analyse du jazz - 1930 à 1945	3.0J			

Bloc 01C Histoire de la musique

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUL 1101	Histoire générale de la musique 1	3.0	MUL 1115	Histoire de la musique du Moyen-Âge à la Renaissance	3.0
MUL 1102	Histoire générale de la musique 2	3.0J	MUL 1116	Histoire de la musique moderne	3.0J
MUL 1105	Histoire de la musique baroque	3.0J	MUL 1117	Histoire de la musique contemporaine	3.0J
MUL 1106	Histoire de la musique classique	3.0J	MUL 3208X	Histoire de la musique électro	3.0J S
MUL 1107	Histoire de la musique romantique	3.0J			

Bloc 01D Musique, art et société

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CIN 1101	Mouvements de l'histoire du cinéma	3.0J S	MUL 1749	Histoire de l'opéra	3.0
CIN 1102	Langage et matières de l'expression	3.0S	MUL 2109	Analyse des musiques de film	3.0J
CIN 1103	Courants du cinéma contemporain	3.0J	MUL 2119	Histoire de la musique de film	3.0J
CIN 1105	Cinéma d'animation et images composites	3.0J	MUL 3314	Introduction à l'ethnomusicologie	3.0J
CIN 2108	Cinéma expérimental et art vidéo	3.0J	MUL 3331	Théories et contextes de la musique ancienne	3.0
CIN 2110	Le cinéma et les autres arts	3.0S	MUL 3333X	Courants historiques en musique, art et société	3.0J
EMU 1310	Technique de direction	1.0J	MUL 3334	Introduction à la sociomusicologie	3.0J
EMU 2312	Technique de direction - étude de la partition	2.0J	MUS 2327	Création sonore jeux vidéo 1	3.0S
MUL 1121	Histoire de la musique populaire anglophone	3.0	MUS 2328	Création sonore jeux vidéo 2	3.0S
MUL 1245	Esthétique musicale	3.0J	MUS 3314X	Atelier de musique visuelle 1	3.0J
MUL 1748	Histoire de la mélodie et du lied	3.0	MUS 3315X	Atelier de musique visuelle 2	3.0J

Bloc 01E Grands ensembles

Option - Minimum 3 crédits, maximum 10 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUE 1281	Chorale	1.0J S	MUE 1362	Chorale jazz	1.0
MUE 1282	Chorale	1.0J S	MUE 1363	Chorale jazz	1.0
MUE 1283	Chorale	1.0J S	MUE 1364	Chorale jazz	1.0
MUE 1284	Chorale	1.0J S	MUE 1365	Chorale jazz	1.0
MUE 1285	Chorale	1.0J S	MUE 1366	Chorale jazz	1.0
MUE 1286	Chorale	1.0J S	MUE 1367	Chorale jazz	1.0
MUE 1287	Chorale	1.0J S	MUE 1368	Chorale jazz	1.0
MUE 1288	Chorale	1.0J S	MUE 1431	Harmonie de concert	2.0
MUE 1341	Gamelan	1.0S	MUE 1432	Harmonie de concert	2.0
MUE 1342	Gamelan	1.0S	MUE 1433	Harmonie de concert	2.0
MUE 1343	Gamelan	1.0S	MUE 1434	Harmonie de concert	2.0
MUE 1344	Gamelan	1.0S	MUE 1435	Harmonie de concert	2.0
MUE 1345	Gamelan	1.0S	MUE 1441	Orchestre	2.0J
MUE 1346	Gamelan	1.0S	MUE 1442	Orchestre	2.0J
MUE 1347	Gamelan	1.0S	MUE 1443	Orchestre	2.0J
MUE 1348	Gamelan	1.0S	MUE 1444	Orchestre	2.0J
MUE 1361	Chorale jazz	1.0	MUE 1445	Orchestre	2.0J

Bloc 01F Autres ensembles

Option - Maximum 4 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUE 1151	Atelier de musique baroque	1.0J S	MUE 1263	Ensemble	1.0
MUE 1152	Atelier de musique baroque	1.0J S	MUE 1264	Ensemble	1.0
MUE 1153	Atelier de musique baroque	1.0J S	MUE 1491	Atelier d'improvisation	1.0J
MUE 1154	Atelier de musique baroque	1.0J S	MUE 1492	Atelier d'improvisation	1.0J
MUE 1161	Atelier de musique contemporaine 1	1.0J	MUE 1493	Atelier d'improvisation	1.0J
MUE 1162	Atelier de musique contemporaine 2	1.0J	MUE 1494	Atelier d'improvisation	1.0J
MUE 1241	Ensemble musique de chambre	1.0	MUE 1531	Ensemble de musique traditionnelle	1.0
MUE 1242	Ensemble musique de chambre	1.0	MUE 1532	Ensemble de musique traditionnelle	1.0
MUE 1243	Ensemble musique de chambre	1.0	MUE 1601	Ensemble électroacoustique	1.0J
MUE 1244	Ensemble musique de chambre	1.0	MUE 1602	Ensemble électroacoustique	1.0J
MUE 1261	Ensemble	1.0	MUE 1603	Ensemble électroacoustique	1.0J
MUE 1262	Ensemble	1.0	MUE 1604	Ensemble électroacoustique	1.0J

Bloc 01G Langues et cultures internationales

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ALL 1901	Allemand 1 (niveau A1.1)	3.0J S	ANT 1611	Langage, culture, société	3.0J
ALL 1902	Allemand 2 (niveau A1.2)	3.0J S	ESP 1901	Espagnol 1 (niveau A1)	3.0J S
ALL 1903	Allemand 3 (niveau A2.1)	3.0J S	ESP 1902	Espagnol 2 (niveau A2)	3.0J S
ALL 1904	Allemand 4 (niveau A2.2)	3.0J S	ESP 1903	Espagnol 3 (niveau B1.1)	3.0J S
ALL 1905	Allemand 5 (niveau B1.1)	3.0J S	ESP 1904	Espagnol 4 (niveau B1.2)	3.0J S
ALL 1906	Allemand 6 (niveau B1.2)	3.0J S	ITL 1901	Italien 1 (niveau A1)	3.0J S
ANG 1903	Anglais 3 (niveau B1.1)	3.0J	ITL 1902	Italien 2 (niveau A2)	3.0J S
ANG 1904	Anglais 4 (niveau B1.2)	3.0J S	ITL 1903	Italien 3 (niveau B1.1)	3.0S
ANG 1905	Anglais 5 (niveau B2.1)	3.0J S	ITL 1904	Italien 4 (niveau B1.2)	3.0S
ANG 1906	Anglais 6 (niveau B2.2)	3.0J S	MUL 1246	Appréciation musicale des musiques du monde	3.0J
ANG 1911	Lire en anglais 1 (niveau B1)	3.0J	MUL 3320X	Enjeux contemporains des musiques du monde	3.0
ANT 1010	Les grandes théories en ethnologie	3.0J	REL 1208	Introduction aux grandes religions	3.0
ANT 1013	Éléments d'ethnologie	3.0J			

Bloc 01H Électroacoustique et informatique musicale

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
IFT 1810	Introduction à la programmation	3.0J S	MUS 1331	Techniques d'enregistrement en studio et mixage	3.0J S
MTE 1503	Atelier de composition électroacoustique	3.0J	MUS 2325	Prise de son créative	3.0J
MTE 1504	Atelier de composition électroacoustique	3.0J	MUS 3101X	Composition spectrale et algorithmique 1	3.0J
MTE 2212	Analyse musicale 3	3.0	MUS 3322X	Acoustique des instruments de musique	3.0J
MUS 1217	Typologie et morphologie sonores	3.0J	MUS 3323	Musique de création et technologies	3.0J
MUS 1300	Acoustique musicale	3.0J	MUS 3324X	Traitement sonore en temps réel 1	3.0J
MUS 1321	Analyse, synthèse et traitement des sons	3.0J	MUS 3326X	Création musicale en langage textuel	3.0J
MUS 1330	Techniques d'enregistrement stéréo et sonorisation	3.0J	MUS 3329X	Projet en informatique musicale	3.0J

Bloc 01I Outils

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DRT 3812	Le droit d'auteur en musique	3.0J	MUS 1127	Création de maquettes audio/MIDI	3.0S
FRA 1009	Grammaire du français	3.0J	MUS 2134	Le métier du musicien	3.0J
MUL 3332	Écrire sur la musique	3.0	MUS 2135	Musique, institutions et politiques culturelles	3.0J

Bloc 01Z

Choix - 3 crédits.

SEGMENT 70 PROPRE À L'ORIENTATION CORDES

L'Orientation comporte de 3 à 11 crédits à option.

Bloc 70A Instrument

Option - Minimum 3 crédits, maximum 11 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUI 1103A	Alto 1	3.0	MUI 1303B	Violon 2	3.0
MUI 1103B	Alto 2	3.0	MUI 1313A	Violoncelle 1	3.0
MUI 1162A	Connaissance du clavier 1	2.0	MUI 1313B	Violoncelle 2	3.0
MUI 1162B	Connaissance du clavier 2	2.0	MUI 2103A	Alto 3	3.0
MUI 1173A	Contrebasse 1	3.0	MUI 2173A	Contrebasse 3	3.0
MUI 1173B	Contrebasse 2	3.0	MUI 2303A	Violon 3	3.0
MUI 1303A	Violon 1	3.0	MUI 2313A	Violoncelle 3	3.0

SEGMENT 71 PROPRE À L'ORIENTATION CUIVRES

L'Orientation comporte de 3 à 15 crédits à option.

Bloc 71A Instrument

Option - Minimum 3 crédits, maximum 11 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUI 1162A	Connaissance du clavier 1	2.0	MUI 1723A	Euphonium	3.0
MUI 1162B	Connaissance du clavier 2	2.0	MUI 1723B	Euphonium	3.0
MUI 1183A	Cor 1	3.0	MUI 2183A	Cor 3	3.0
MUI 1183B	Cor 2	3.0	MUI 2273A	Trombone 3	3.0
MUI 1273A	Trombone 1	3.0	MUI 2283A	Trompette 3	3.0
MUI 1273B	Trombone 2	3.0	MUI 2293A	Tuba 3	3.0
MUI 1283A	Trompette 1	3.0	MUI 2723A	Euphonium	3.0
MUI 1283B	Trompette 2	3.0	MUI 2723B	Euphonium	3.0
MUI 1293A	Tuba 1	3.0J	MUI 3723A	Euphonium	3.0
MUI 1293B	Tuba 2	3.0J	MUI 3723B	Euphonium	3.0

Bloc 71B Ensemble

Option - Maximum 4 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUE 1211	Ensemble cuivres	1.0	MUE 1253	Ensemble d'instruments à vent	1.0
MUE 1212	Ensemble cuivres	1.0	MUE 1254	Ensemble d'instruments à vent	1.0
MUE 1213	Ensemble cuivres	1.0	MUE 1571	Ensemble de cors	1.0
MUE 1214	Ensemble cuivres	1.0	MUE 1572	Ensemble de cors	1.0
MUE 1251	Ensemble d'instruments à vent	1.0	MUE 1573	Ensemble de cors	1.0
MUE 1252	Ensemble d'instruments à vent	1.0	MUE 1574	Ensemble de cors	1.0

SEGMENT 72 PROPRE À L'ORIENTATION BOIS

L'Orientation comporte de 3 à 15 crédits à option.

Bloc 72A Instrument

Option - Minimum 3 crédits, maximum 11 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUI 1123A	Basson 1	3.0	MUI 1223B	Hautbois 2	3.0
MUI 1123B	Basson 2	3.0	MUI 1263A	Saxophone 1	3.0
MUI 1143A	Clarinette 1	3.0	MUI 1263B	Saxophone 2	3.0
MUI 1143B	Clarinette 2	3.0	MUI 2123A	Basson 3	3.0
MUI 1162A	Connaissance du clavier 1	2.0	MUI 2143A	Clarinette 3	3.0
MUI 1162B	Connaissance du clavier 2	2.0	MUI 2193A	Flûte traversière 3	3.0
MUI 1193A	Flûte traversière 1	3.0	MUI 2223A	Hautbois 3	3.0
MUI 1193B	Flûte traversière 2	3.0	MUI 2263A	Saxophone 3	3.0
MUI 1223A	Hautbois 1	3.0			

Bloc 72B Ensemble

Option - Maximum 4 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUE 1221	Ensemble flûtes	1.0	MUE 1271	Quatuor de saxophones	1.0
MUE 1222	Ensemble flûtes	1.0	MUE 1272	Quatuor de saxophones	1.0
MUE 1223	Ensemble flûtes	1.0	MUE 1273	Quatuor de saxophones	1.0
MUE 1224	Ensemble flûtes	1.0	MUE 1274	Quatuor de saxophones	1.0
MUE 1251	Ensemble d'instruments à vent	1.0	MUE 1381	Ensemble clarinettes	1.0
MUE 1252	Ensemble d'instruments à vent	1.0	MUE 1382	Ensemble clarinettes	1.0
MUE 1253	Ensemble d'instruments à vent	1.0	MUE 1383	Ensemble clarinettes	1.0
MUE 1254	Ensemble d'instruments à vent	1.0	MUE 1384	Ensemble clarinettes	1.0

SEGMENT 73 PROPRE À L'ORIENTATION INSTRUMENTS ANCIENS

L'Orientation comporte de 3 à 11 crédits à option.

Bloc 73A Instrument

Option - Minimum 3 crédits, maximum 11 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUI 1023A	Flûte baroque 1	3.0	MUI 2023A	Flûte baroque 3	3.0
MUI 1023B	Flûte baroque 2	3.0J	MUI 2033A	Flûte à bec 3	3.0
MUI 1033A	Flûte à bec 1	3.0	MUI 2043A	Hautbois baroque 3	3.0
MUI 1033B	Flûte à bec 2	3.0	MUI 2053A	Luth 3	3.0
MUI 1043A	Hautbois baroque 1	3.0	MUI 2073A	Violon baroque 3	3.0
MUI 1043B	Hautbois baroque 2	3.0J	MUI 2083A	Viole de gambe 3	3.0
MUI 1053A	Luth 1	3.0	MUI 2703A	Basson baroque	3.0
MUI 1053B	Luth 2	3.0	MUI 2703B	Basson baroque	3.0
MUI 1073A	Violon baroque 1	3.0	MUI 2713A	Cors baroque et naturel	3.0
MUI 1073B	Violon baroque 2	3.0	MUI 2713B	Cors baroque et naturel	3.0
MUI 1083A	Viole de gambe 1	3.0	MUI 2733A	Violoncelle baroque 3	3.0
MUI 1083B	Viole de gambe 2	3.0	MUI 2734A	Violoncelle baroque	4.0
MUI 1162A	Connaissance du clavier 1	2.0	MUI 2734B	Violoncelle baroque	4.0
MUI 1162B	Connaissance du clavier 2	2.0	MUI 3703A	Basson baroque	3.0
MUI 1703A	Basson baroque	3.0	MUI 3703B	Basson baroque	3.0
MUI 1703B	Basson baroque	3.0	MUI 3713A	Cors baroque et naturel	3.0
MUI 1713A	Cors baroque et naturel	3.0	MUI 3713B	Cors baroque et naturel	3.0
MUI 1713B	Cors baroque et naturel	3.0	MUI 3734A	Violoncelle baroque	4.0
MUI 1733A	Violoncelle baroque	3.0	MUI 3734B	Violoncelle baroque	4.0
MUI 1733B	Violoncelle baroque	3.0J			

SEGMENT 74 PROPRE À L'ORIENTATION CLAVIERS

L'Orientatation comporte de 3 à 15 crédits à option.

Bloc 74A Instrument

Option - Minimum 3 crédits, maximum 11 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUI 1153A	Clavecin 1	3.0	MUI 1253A	Piano 1	3.0
MUI 1153B	Clavecin 2	3.0	MUI 1253B	Piano 2	3.0
MUI 1162A	Connaissance du clavier 1	2.0	MUI 2153A	Clavecin 3	3.0
MUI 1162B	Connaissance du clavier 2	2.0	MUI 2162A	Connaissance du clavier 3	2.0
MUI 1233A	Orgue 1	3.0	MUI 2233A	Orgue 3	3.0
MUI 1233B	Orgue 2	3.0	MUI 2253A	Piano 3	3.0

Bloc 74B Ensemble

Option - Maximum 4 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUE 1191	Ensemble claviers	1.0	MUE 1193	Ensemble claviers	1.0
MUE 1192	Ensemble claviers	1.0	MUE 1194	Ensemble claviers	1.0

SEGMENT 75 PROPRE À L'ORIENTATION CHANT ET AUTRES INSTRUMENTS

L'Orientatation comporte de 3 à 15 crédits à option.

Bloc 75A Instrument

Option - Minimum 3 crédits, maximum 11 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUI 1132A	Chant 1	2.0	MUI 1213B	Harpe 2	3.0
MUI 1132B	Chant 2	2.0	MUI 1243A	Percussion 1	3.0
MUI 1162A	Connaissance du clavier 1	2.0	MUI 1243B	Percussion 2	3.0
MUI 1162B	Connaissance du clavier 2	2.0	MUI 2132A	Chant 3	2.0
MUI 1203A	Guitare 1	3.0J	MUI 2203A	Guitare 3	3.0
MUI 1203B	Guitare 2	3.0J	MUI 2213A	Harpe 3	3.0
MUI 1213A	Harpe 1	3.0	MUI 2243A	Percussion 3	3.0

Bloc 75B Ensemble

Option - Maximum 4 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUE 1171	Atelier de percussion	1.0	MUE 1231	Ensemble guitares	1.0
MUE 1172	Atelier de percussion	1.0	MUE 1232	Ensemble guitares	1.0
MUE 1173	Atelier de percussion	1.0	MUE 1233	Ensemble guitares	1.0
MUE 1174	Atelier de percussion	1.0	MUE 1234	Ensemble guitares	1.0

SEGMENT 76 PROPRE À L'ORIENTATION JAZZ

L'Orientation comporte de 3 à 11 crédits à option.

Bloc 76A Instrument

Option - Minimum 3 crédits, maximum 11 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUI 1162A	Connaissance du clavier 1	2.0	MUI 1483B	Trompette jazz 2	3.0
MUI 1162B	Connaissance du clavier 2	2.0	MUI 1523A	Trombone jazz 1	3.0
MUI 1403A	Basse électrique 1	3.0	MUI 1523B	Trombone jazz 2	3.0
MUI 1403B	Basse électrique 2	3.0	MUI 1533A	Contrebasse jazz 1	3.0
MUI 1413A	Batterie 1	3.0	MUI 1533B	Contrebasse jazz 2	3.0
MUI 1413B	Batterie 2	3.0	MUI 2403A	Basse électrique 3	3.0
MUI 1423A	Chant jazz 1	3.0	MUI 2413A	Batterie 3	3.0
MUI 1423B	Chant jazz 2	3.0	MUI 2423A	Chant jazz 3	3.0
MUI 1453A	Guitare jazz 1	3.0	MUI 2453A	Guitare jazz 3	3.0
MUI 1453B	Guitare jazz 2	3.0	MUI 2463A	Piano jazz 3	3.0
MUI 1463A	Piano jazz 1	3.0	MUI 2473A	Saxophone jazz 3	3.0
MUI 1463B	Piano jazz 2	3.0	MUI 2483A	Trompette jazz 3	3.0
MUI 1473A	Saxophone jazz 1	3.0	MUI 2523A	Trombone jazz 3	3.0
MUI 1473B	Saxophone jazz 2	3.0	MUI 2533A	Contrebasse jazz 3	3.0
MUI 1483A	Trompette jazz 1	3.0	MUI 2543A	Harmonica jazz 3	3.0

Programmes d'études à explorer

D'autres candidats intéressés par ce programme ont aussi déposé une demande d'admission dans les programmes suivants :

PROGRAMMES D'ÉTUDES	TYPE	CRÉDITS	NUMÉRO	PÉRIODE
Musique - Composition mixte	Baccalauréat	90 crédits	1-610-1-4	Jour
Musique - Musicologie	Baccalauréat	90 crédits	1-615-1-1	Jour Soir
Musique - Écriture	Baccalauréat	90 crédits	1-620-1-1	Jour Soir
Musiques numériques	Baccalauréat	90 crédits	1-615-1-2	Jour

Règlement des études de 1^{er} cycle

Consulter les règlements des études de 1^{er} cycle : <http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

Règlement propre à ce programme d'études

Les études sont régies par le Règlement des études de premier cycle et par les dispositions suivantes :

Art. 6.3 Régime d'inscription

L'étudiant s'inscrit à temps plein, l'inscription à temps partiel n'est autorisée qu'exceptionnellement.

- À temps plein, l'étudiant s'inscrit à un minimum de 12 crédits et à un maximum de 15 crédits par trimestre, sauf exception autorisée par l'autorité compétente. Habituellement, il s'inscrit à un total de 30 crédits par année.
- Le doyen ou l'autorité compétente détermine le nombre de crédits auxquels doit s'inscrire l'étudiant exceptionnellement autorisé à s'inscrire à temps partiel.

Art. 6.4 Prescriptions d'inscription

- L'étudiant ne peut s'inscrire à un cours d'instrument s'il n'est inscrit à deux cours théoriques.

Art. 6.10 Scolarité

La scolarité minimale du programme est de six trimestres, la scolarité maximale, de six années.

Art. 11.2 Moyenne déterminant le cheminement dans le programme

La moyenne cumulative, calculée à la fin de chaque trimestre, détermine la progression dans le programme.

Art. 13.4 Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours

De façon générale, l'étudiant qui échoue à un cours doit le reprendre ou, avec approbation de l'autorité compétente, lui substituer un autre cours.

Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par cours prévaut dans le programme.

Art. 18 Octroi de grades et attestations

La réussite du programme donne droit au baccalauréat en musique (B. Mus.).